L'apprentissage des langues en tandem

Première partie : la méthode

1. Introduction

Ce cours a pour objectif de montrer des aspects théoriques qui permettent d'expliquer la progression langagière des apprenants qui travaillent en tandem tout en faisant le lien avec la réalité du terrain, c'est la dire, l'organisation du dispositif, sans lequel le travail en tandem n'est pas possible.

2. Définition

Le travail en tandem est un mode d'apprentissage où deux personnes de langue maternelle différente et apprenant chacun la langue de l'autre vont travailler ensemble pour approfondir leurs compétences dans la langue de l'autre et pour mieux connaître sa culture.

Les deux partenaires travaillent d'une manière plus ou moins autonome (en fonction du degré de contrôle que l'enseignant estime utile pour les apprenants).

Il est important que
- les deux partenaires, au moins de leur point de vue personnel, profitent de la même manière du travail fait ensemble
- le temps consacré aux deux langues-cibles soit identique
- et que les deux partenaires s'investissent à part égale dans cet apprentissage.

3. Comment fonctionne le travail en tandem ?

Il y a deux façons de procéder : par courrier électronique ou en présentiel (on rencontre la personne).

Par courrier électronique :

*<u>On rédige deux parties</u> : une partie en langue maternelle (pour générer un texte pour le partenaire tandem) et une partie en langue étrangère (pour s'entraîner en langue étrangère).

<u>*On lit le message écrit par le partenaire</u> et on effectue aussi <u>deux types de travaux</u> : d'une part, on corrige le texte que le partenaire a écrit dans la langue qu'il apprend, et d'autre part, on travaille avec le texte écrit pour nous dans la langue que nous apprenons.

Vous trouverez plus de précisions dans les fiches d'aide dans le dossier « tandem ».

En présentiel :

*On rencontre le partenaire tandem et on parle ensemble pendant un temps défini (une heure, par exemple). La moitié du temps est consacrée à une des deux langues, l'autre moitié à la deuxième langue.

*On écoute l'autre, on aide, lorsqu'il cherche un terme précis, on corrige la prononciation et la grammaire en fonction des objectifs que l'on a fixé avant.

Vous trouverez également plus de précisions dans les fiches d'aide dans le dossier « tandem ».

4. Petit historique

La méthode de travail en tandem existe depuis déjà depuis de nombreuses années. Le concept général de la méthode est né dans les années 60 lors des séjours linguistiques binationaux de l'office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) où les enseignants organisaient des discussions présentielles de binômes de natifs de langues différentes en relations avec des méthodes de langues. L'idée du travail en tandem a été expérimentée par la suite par diverses organisations. Au départ, les activités langagières étaient très organisées et dirigées par les enseignants de langues. Par la suite, les partenaires tandem étaient de plus en plus libres. Entre 1992 et 1996, Helmut Brammerts de l'université de Bochum en Allemagne a crée un réseau international tandem qui existe encore aujourd'hui et qui est très utile pour trouver des partenaires tandem.

Vous trouverez dans le « dossier tandem » des liens vers les sites qui permettent de trouver un partenaire.

5. Le public ciblé :

Le travail en tandem est envisageable pour différents public :

- Le secondaire : en collège et lycée (expérimenté avec succès par Claire Tardieu et Christine Reymond, leur expérience a donné naissance à un guide tandem paru en 2001 au CRDP de Haute Normandie)
- Le supérieur : les étudiants
- Le monde de travail : des employés occupant en poste équivalent

6. Deux modes de travail

- Ce travail peut se faire **à distance**, avec un partenaire vivant dans un pays où on parle la langue cible [par exemple en utilisant le courrier électronique ; on parle alors d'un *e-tandem*].
- Il peut aussi se faire **en présentiel**, avec une personne venant du pays étranger en question et qui vit dans votre ville. On peut alors organiser des rencontres régulières avec cette personne.

Deuxième partie : quelques concepts didactiques

1. Une Particularité par rapport aux modes d'apprentissage classiques : la présence d'une tierce personne

C'est un facteur supplémentaire important à prendre en compte :

+

- Cette personne peut générer, c'est-à-dire, apporter des éléments à la demande : un input langagier en langue cible (lexique, structures), elle peut corriger des erreurs et fournir des aides.
- Le natif présente un facteur affectif dans l'apprentissage

-

- Cette personne a des « besoins » (elle demande aussi d'apprendre, il faut donc lui consacrer du temps qui n'apporte pas de progrès en langue cible)
- Le natif peut mieux maîtriser la langue cible que l'enseignant. Le « prof » n'est plus le seul à tenir le « savoir ». Cela peut être mal vécu par un professeur.

2. L'intérêt didactique

a. La motivation des apprenants pour travailler avec les textes et de profiter d'une relation personnelle

D'après un questionnaire distribué aux étudiants du centre de langues qui ont participés à un projet de travail en tandem dans les années 2001 et 2002, le travail en tandem leur a beaucoup plu. Voici quelques extraits des réponses :

D'une part, ils ont aimé les textes :

- Ils ont aimé les textes : « on parle des sujets qui nous intéressent directement »,
- le fait de suspense joue un rôle important : « J'ai l'impression qu'on est plus curieux et qu'on a vraiment hâte de comprendre le nouveau message »,
- les textes sont plus personnels : « ce texte a été écrit juste pour nous, c'est donc plus motivant », et « je préfère les textes du partenaire tandem dans le sens où nous avons à peu près le même âge et que c'est beaucoup plus personnel ».

D'autre part, a relation entre l'étudiant et le partenaire tandem a été très motivante :

- elle a été vécue comme étant « agréable », « vivante », « sympathique », « attractive » et «humaine ».
- Pour certains étudiants, cette relation a débouché sur une véritable amitié : «cela m'a permis de rencontrer un jeune natif avec lequel je me suis très bien entendue » et « Yvonne est ma nouvelle amie. Je pense aller la voir pendant les prochaines vacances ».
- Une étudiante a aussi apprécié un soutien personnalisé : « quelqu'un s'occupe de nous en particulier ».

b. <u>Donner un sens</u> à l'apprentissage de la langue

On apprend une langue pour communiquer, même si pour beaucoup d'apprenants en milieu institutionnel, les notes sont le plus important.

c. Un <u>grand nombre des compétences</u> sont travaillées

Ces compétences seront traitées par la suite.

On peut citer d'une part, les quatre compétences « classiques » C.E. , C.O., E.E., E.O., mais aussi des compétences transversales comme le développement de l'autonomie de l'apprenant.

Troisième partie : les compétences travaillées dans les deux modes de travail

On peut nommer deux types de compétences : d'une part, les compétences qui peuvent être travaillés dans les deux modes de fonctionnement (à distance et en présentiel) et d'autre part, les compétences qui dépendent du mode de fonctionnement du travail en tandem.

I. Les compétences qui peuvent être travaillés dans les deux modes de fonctionnement : les compétences transversales

- Le développement de l'autonomie (prise de conscience de sa progression, responsabilisation pour la progression, se fixer un but, chercher des solutions par rapport aux problèmes rencontrés (lexique, grammaire)
- Progression dans sa langue maternelle : La responsabilité d'écrire dans sa propre langue à quelqu'un qui l'apprend, fait qu'on soigne son expression.
- Utiliser les TICE (B2I ou C2I à valider)
- Faire un travail interdisciplinaire (demander des informations au partenaire tandem par rapport à d'autres cours)

II. Les compétences qui dépendent du mode de fonctionnement du travail en tandem

Pour cela, nous allons distinguer le tandem à distance (compréhension écrite et expression écrite) et le tandem en présentiel (compréhension orale et expression orale).

1. <u>Le Tandem à distance ou e-tandem</u>

a) Compréhension écrite

Lire c'est la reformulation d'un message textuel. Le processus de compréhension qui est déclenché automatiquement pendant la lecture des unités lexicales. Or, la difficulté est ici, qu'il s'agit d'un « texte à trous » puisque le lecteur ne comprend pas tous les mots. Le processus de compréhension est alors ralenti par les unités lexicales inconnues et le manque d'exercice de création d'hypothèses des significations à partir des unités lexicales en langue étrangère.

Afin de combler ces difficultés, l'apprenant a besoin des stratégies de lecture pour créer des hypothèses de signification (mots transparents, logique contextuelle, connaissances du monde)

En ce qui concerne la logique contextuelle, on note que le texte du mail contient une logique contextuelle, mais que ce texte s'insère dans une correspondance qui a aussi sa logique interne. Ainsi, les questions posées lors du mail précédent peuvent aider à créer des hypothèses de signification. De plus, le partenaire tandem peut répondre aux questions et expliquer certains termes ou expressions.

b) Expression écrite

Le fait de rédiger un texte en langue étrangère, oblige l'apprenant à chercher des mots. Ainsi,

- Il réactive le lexique appris auparavant et la grammaire.
- Il peut être amené à créer lui-même des mots (mots composés en allemand) ou des expressions (pour la plupart du temps, en se basant sur sa langue maternelle).
- Il peut remettre en cause sa production écrite et chercher une confirmation dans un dictionnaire ou une grammaire.
- Il fixe son vocabulaire par un réemploi en contexte.

Un apport supplémentaire : c'est la relation d'échange avec le partenaire tandem :

- Il corrige des erreurs importantes.
- Il félicite et apporte un soutien : « Je sais que l'allemand n'est pas une langue facile. Je trouve à chaque fois superbe comment tu réussis à t'exprimer clairement dans cette langue ».
- Il dédramatise l'apprentissage en faisant lui-même des fautes lorsqu'il rédige en langue étrangère.

2.Le tandem en présentiel

a) Expression orale

- On parle beaucoup par rapport à un cours classique où un élève ne fait que peu de phrases lors d'une séance.
- Le partenaire tandem est patient et attend que l'apprenant ait fait sa phrase (ce qui n'est pas toujours le cas dans une classe)
- L'apport supplémentaire du partenaire tandem :
    - Il montre sa joie lorsque l'apprenant a réussi à faire une phrase juste et l'encourage
    - Il dédramatise l'apprentissage
    - Il fournit des aides

b) Compréhension orale

Le partenaire tandem apporte :

- Un input langagier authentique (langage parlé) L'apprenant peut donc s'habituer au lexique, la vitesse d'énonciation)
- Des explications
- Il peut s'adapter

Quatrième partie : L'organisation du travail en tandem

Nous avons vu que le travail en tandem comporte un réel intérêt pour les apprenants aussi bien sur le plan des textes, des corrections, de la motivation des apprenants, de la progression en matière d'une maîtrise des différentes compétences. Or, sur le plan organisationnel, ce dispositif peut ne pas être facile à gérer. Il me semble donc important de

1. Rentabiliser le temps de préparation en se servant du matériel qui existe déjà :

- Fiche 1 « Le guide du travail en tandem à distance »
- Fiche 2 : « Suggestions pour résoudre des problèmes »
- Fiche 3 « corrections »
- Une »liste d'idées » de thèmes à traiter

- Le document « conseil tandem présentiel »
- Le « journal de bord » (pour prendre des notes et engager une réflexion métalinguistique)

2. Compter le temps que l'apprenant consacre au partenaire

Le travail en tandem demande aussi du temps à l'apprenant puisqu'il doit « s'occuper de son partenaire ». Ce temps fait partie du temps consacré à l'apprentissage de la langue (si un étudiant doit faire 40 heures en autoformation, le temps consacré au partenaire tandem y fait partie).

3. Gérer les élèves

En fonction du public et de son autonomie, on donnera un cadre plus ou moins stricte/ rigide avec plus ou moins d'éléments à respecter :

- La fréquence des échanges
- La quantité des échanges
- Le nombre de lignes à écrire dans chaque langue
- Les documents à rendre
- Contrôle par l'enseignant / lecture des mails : pour voir, si les différents points sont respectés.

(Notamment en salle informatique : → faire signer un contrat d'engagement au départ qui prévoit des punitions si le contrat n'est pas respecté)

- Eventuelles punitions si les règles ne sont pas respectées
- Les sanctions positives : « des ++ + », une note pour le respect des règles

4. S'adapter à l'évolution de la technique et des modes : innover

- Utiliser les téléphones portables pour envoyer des SMS
- Créer des enjeux : noter les messages SMS sur un papier, celui qui a plus de messages a gagné, …..